

DELIBERATION : 2021-04-14

OBJET : Demande de subvention au titre de l'Appel à projet « relatif au soutien à l'investissement des stations de montagne » lancé par la Région Provence Alpes Côte d'Azur

L'an deux mil vingt et un et le vingt-neuf juin à dix-sept heures trente, salle polyvalente de Saint André les Alpes, s'est réuni le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon « Sources de Lumière ».

Etaient présents : Les délégués

Allons :

Allos :

LANTELME Michel
 BIANCO Philippe

Angles :

LIAUTAUD Olivier

Annot :

FALASHI Sandra
 MAZZOLI Jean
 RIGAULT Philippe

Barrême :

CHABAUD Jean-Louis
 VIVICORSI Pierre-Louis

Beauvezer :

GARNIER Brice

Blieux :

Braux :

Castellane :

VINCENT Jean-Marc
 MARANGES Philippe
 GOLE Jean-Paul

Castellet-les-Sausses :

CAMILLERI Claude

Chaudon-Norante :

RALL Evelyne

Clumanc :

VIALE Thierry

Colmars les Alpes :

BARBAROUX Christophe

Demandolx :

Entrevaux :

GUIBERT Lucas
 FERAUD François

La Garde :

LAUGIER Joël

La Mure Argens :

BONNETY Danielle

La Palud sur Verdon :

BIZOT-GASTALDI Michèle

La Rochette :

Lambruisse :

MARTORANO Robert

Le Fugeret :

PESCE André

Méailles :

PONS-BERTAINA Viviane

Moriez :

COULLET Alain

Peyroules :

CLUET Frédéric

Rougon :

AUDIBERT Jacques

Saint André les Alpes :

PRATO Serge
 VACCAREZZA Francine
 GIRAUD Sophie
 GERIN-JEAN François

Saint Benoît :

LAUGIER Maurice

Saint Jacques :

CHAILLAN Alix

Saint Julien du Verdon :

COLLOMP Thierry

Saint Lions :

Saint Pierre :

Sausses :

MICHEL Laurent

Senez :

FORT Jean-Claude

Soleilhas :

Tartonne :

Thorame-Basse :

BICHON Bruno

Thorame-Haute :

SGARAVIZZI Jean-Marie

Ubraye :

MUNIER Aurélia

Val de Chavagne :

ONCINA Anabel

Vergons :

JOUBERT Martial

Villars-Colmars :

Absents représentés : M. PELLISSIER Stéphane ayant donné pouvoir à M. LANTELME Michel; M. BAC Aimé suppléé par M. LIAUTAUD Olivier; Mme COZZI Marion ayant donné pouvoir à Mme FALASHI Sandra; M. FENOUIL Jean ayant donné pouvoir à M. MAZZOLI Jean; M. COLLOMP Gérard ayant donné pouvoir à M. PRATO Serge; M. GRAC Stéphane ayant donné pouvoir à M. PESCE André; M. LIPERINI Bernard ayant donné pouvoir à M. MARANGES Philippe; Mme CHEVALLEY Emily ayant donné pouvoir à M. VINCENT Jean-Marc; Mme TILLEMANN Line ayant donné pouvoir à M. VINCENT Jean-Marc; Mme JONKER Nina ayant donné pouvoir à Mme BIZOT-GASTALDI Michèle; Mme SURLE-GIRIEUD Magali ayant donné pouvoir à M. BARBAROUX Christophe; M. DELSAUX Alain suppléé par Mme BONNETY Danielle; M. DROGOUL Claude ayant donné pouvoir à M. CAMILLERI Claude; Mme ISNARD Madeleine ayant donné pouvoir à M. MARTORANO Robert; M. PATRICOLA Sauveur ayant donné pouvoir à M. CAMILLERI Claude; M. DAGONNEAU Frank suppléé par M. MICHEL Laurent; M. DURAND Gilles suppléé par M. FORT Jean-Claude; M. SILVY Jean-Louis ayant donné pouvoir à M. CHABAUD Jean-Louis; M. OTTO-BRUC Thierry suppléé par M. SGARAVIZZI Jean-Marie; M. ROUSTAN Claude suppléé par Mme MUNIER Aurélia; M. ROUX Laurent ayant donné pouvoir à M. SGARAVIZZI Jean-Marie

Absents excusés : M. IACOBBI Christophe; M. MANGIPIA Ludovic; Mme CASPARI Hélène; M. COTTON Daniel; M. LOMBARD Jean-Pierre

Secrétaire de séance : M. JOUBERT Martial

Le quorum étant atteint, l'Assemblée a pu valablement délibérer

Objet : Demande de subvention au titre de l'Appel à projet « relatif au soutien à l'investissement des stations de montagne » lancé par la Région Provence Alpes Côte d'Azur

Exposé

Le contrat « Station de Demain » conduit et animé par la Région SUD PACA a permis à la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon d'être accompagné entre 2015 et 2020 sur le financement de 8 projets pour un montant total d'investissement sur le territoire de 2 458 800€.

En 2021, dans l'attente des conclusions de l'étude prospective portant sur le devenir des stations de montagne des Alpes de Sud, la Région a reporté le lancement d'une nouvelle phase contractuelle et proposé dans l'intervalle un appel à projet annuel relatif au soutien à l'investissement des stations de montagne.

Les projets de développement éligibles à cet AAP doivent permettre de soutenir d'une part, les opérations qui participent à la transition des modèles économiques, touristiques et climatiques des territoires de montagne en Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'autre part, celles, qui se révèlent indispensables au maintien d'une activité économique touristique durable.

Hors les projets portés directement par les communes concernées ou le Syndicat Mixte Val d'Allos, la Communauté de Communes propose de saisir cette opportunité pour moderniser le matériel d'entretien des pistes de ski nordique ainsi que le matériel de location du site de Ratéry, mais aussi de réaliser des travaux de rénovation énergétique sur le bâtiment d'accueil, de restauration et de location. Ces opérations représentent un chiffrage total estimé à 311 000€ HT.

Il est ainsi proposé de déposer une candidature au titre de cet AAP sur la base du plan de financement suivant :

Charges	CHARGES	Charges	Montant (en € H.T.)	
	Achat de matériel		281 000 €	
	Travaux		30 000 €	
	TOTAL		311 000 €	

Ressources	Montant (en € H.T.)
Région SUD (70 %)	217 700 €
Autofinancement CCAPV (30 %)	93 300 €
TOTAL	311 000 €

Décision

Compte tenu de ce qui précède et après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- **DE DEPOSER** un dossier de demande de subvention au titre de l'AAP « Soutien à l'investissement de stations de montagne » lancé par la Région Provence Alpes Côte d'Azur,
- **D'APPROUVER** le plan de financement tel que présenté ci-dessus,
- **DE SOLLICITER** les aides de la Région correspondantes,
- **D'AUTORISER** le Président ou les Vice-Présidents délégués à signer tous les documents relatifs à l'exécution de cette délibération

Cette décision est adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré à Saint André les Alpes,

Le 29 juin 2021

Le Président,



Maurice LAUGIER